

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

2021-14A

Calais, le 07 octobre 2021

M PROBST Jean-Benoît (Président)
24 quai du Danube 62100 CALAIS.

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports,

FERROUTAGE au TRAVERS du CALAISIS

Suite aux précédents courriers que nous vous avons adressés et dans lesquels nous vous exposons nos préoccupations concernant les nuisances engendrées par le passage de fret ferroviaire sur la voie mère de Calais, nous avons reçu de vos services des réponses qui précisaient la transmission de l'objet de nos préoccupations à des services différents, notamment :

- à l'administration du ministère, le 08/01/2020
- au Directeur général des infrastructures, transports et mer, le 10/06/2021

On peut constater que les gênes et nuisances ne sont abordées par personne. Compte tenu de l'inaction et de l'extrême lenteur des travaux, on peut se poser des questions sur le travail des responsables. Que fait l'état pour régler tous ces problèmes. Pourquoi l'état reste dans le silence ! Pourquoi l'état n'intervient pas ! Il devient impératif qu'il y ait des actions concrètes pour accélérer les travaux, les études. Pourquoi vos services ne réagissent pas ?

Il nous paraît complètement anormal d'avoir lancé des activités de fret ferroviaire sans étude d'impact préalable sur les riverains, d'encourager le développement de ce fret ferroviaire, mais de ne rien faire pour corriger la situation.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre haute considération.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire



Ci-joint le Compte Rendu de la dernière réunion publique du 16/09/2021.